ACADÉMIE
DE MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat
Inspection de l'Education nationale
Enseignement Technique - Général
Information Orientation
Second degré

IEN ET EG IO
IEN EG Lettres Histoire-géographie
Réf : L.F/M-E. L/N°2023 - 58

Affaire suivie par :
Laura FRANCOISE
Tél : 0596 59 99 70/ 0696 25 61 37
Site de Kerlys bureau : Bât 2 – Porte D211
Mèl : Laura-Alexandri.Francoise@ac-martinique.fr
Les hauts de Terreville
97279 SCHOELCHER Cedex

INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE
2ND DEGRE

L'inspectrice de l'Education nationale
Enseignement général
Lettres Histoire-Géographie

Aux

Enseignants de Lettres Histoire - Géographie
De lycées professionnels, et
des sections d'enseignements professionnels (SEP) en
lycées polyvalents (LPO), de l'académie de Martinique

Objet : Lettre de rentrée 2023/2024

Mesdames et messieurs, chers collègues,

Je tiens tout d'abord à remercier tous ceux qui ont permis le bon déroulement de la dernière session d'examens, ceux qui contribuent à la réussite de leurs élèves mais aussi ceux qui participent, par leurs efforts constants, au dynamisme de nos disciplines (formatrices, membres de l'équipe numérique, chargée de mission…).

En cette rentrée, je félicite les lauréats du concours interne et souhaite la bienvenue à ceux qui rejoignent ou retrouvent notre académie. Je remercie également pour leurs services les collègues qui ont fait valoir leurs droits à une retraite qui sera, espérons-le, aussi plaisante que possible.

À la lecture de la circulaire de rentrée 2023/2024, vous aurez certainement constaté que la réforme des lycées professionnels (RLP) a, entre autres, pour ambition de permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans ses apprentissages. Elle poursuit donc les mêmes objectifs pédagogiques que la TVP en s'appuyant sur cet outil que vous connaissez tous et dont il faut s'emparer collectivement, en équipe pédagogique : les tests de positionnement pour les élèves de 2nde Bac Pro et ceux de 1ère année de CAP.

Nouveautés disciplinaires

Cette année, en plus du test de littératie, les entrants de CAP sont tous concernés par un test de fluence de lecture (vidéo "accompagner les tests de fluence" et notice de passation).

En classe de Terminale Bac Pro, le programme limitatif « Le jeu : futilité, nécessité » est reconduit.
En STS, l'épreuve de Culture générale et expression évolue à partir de la session 2025 ; est donc concernée, en cette rentrée, la cohorte des étudiants intégrant une première année de BTS. Comme l'explique le doyen du groupe des Lettres de l'IGESR « *publiée au JORF du 4 août 2023, la mesure implique désormais :*

- la disparition de la synthèse de documents ;

- un seul thème d'étude en seconde année – renouvelé annuellement –, mais plus de thème en première année au cours de laquelle les professeurs disposeront d'une latitude accrue pour travailler le développement, la remédiation, l'approfondissement des connaissances et des compétences de lecture/compréhension, d'expression, d'écriture des élèves ;

- des progressions axées sur l'appropriation des textes et la compréhension, l'écriture, l'ouverture créative, la culture générale, la diversification des exercices, non exclusivement centrés sur la préparation à l'avance des épreuves ;

- une épreuve de contrôle final qui s'inscrit dans la continuité de celle du baccalauréat professionnel,

notamment en ce qui concerne les compétences d'écriture, et du baccalauréat technologique, avec l'exercice de l'essai.

Elle présente bien sûr un palier en matière d'exigence, dans la réflexion attendue, le développement des réponses et la finesse des références.
Comme l'arrêté qu'il remplace, le texte présente des situations d'évaluation pour le CCF. Il n'y a aucun changement réglementaire sur ce point : les rares BTS évaluant la CGE en CCF continueront de le faire, tandis que la grande majorité des BTS adoptera comme aujourd'hui l'épreuve ponctuelle finale ».
Un sujet zéro est d'ores et déjà disponible.

- **Formations**

Aussi riches que variés, les modules disciplinaires et transversaux qui vous sont proposés par l'EAFC favorisent votre développement professionnel. Cette année encore, la coordinatrice de formation vous a proposé un sondage pour lequel nous attendons vos retours avant le **06 octobre**. Ceux-ci nous permettront de répondre au mieux à vos besoins en formation.

- **Plan académique 100% lecteurs « du petit lecteur au lecteur autonome »**

Ce plan inter-degré et pluri catégoriel dont les actions vont s'égrener sur trois ans nourrit la double ambition de prendre en charge les élèves fragiles en lecture/écriture sur la base des résultats des évaluations et de leur offrir un parcours littéraire et culturel audacieux (l'auteur à l'honneur en cette année 2023/2024 étant Aimé CESAIRE). Il permettra aux enseignants de toutes les disciplines de bénéficier de formations (apports scientifiques, pratiques pédagogiques, etc). Par ailleurs, certains établissements de la voie professionnelle pourront bénéficier d'un accompagnement spécifique et/ou d'expérimentations.

- **Projets éducatifs**

Cette année encore le *FIP* (*Fonds d'Innovation Pédagogique*) soutiendra financièrement les projets innovants, pérennes et d'envergure qui auront pour objectifs, en lien avec le projet d'établissement, d'améliorer la réussite, d'assurer le bien-être des élèves et/ou de réduire les inégalités.

Une autre opportunité de faire vivre la pédagogie de projet apparaît avec la labellisation *« classe engagée »*. L'équipe pédagogique de 2nde Bac Pro ou 1ère année de CAP, fédérée autour d'un projet pédagogique annuel interdisciplinaire, s'appuiera sur des contenus et des démarches s'inscrivant dans l'EMC et l'éducation à la citoyenneté. Par ce biais, les élèves feront l'expérience de la cohésion et de l'engagement en lien étroit avec les valeurs de la République qu'ils doivent partager.
La labellisation sera définie en fonction de la thématique du projet de classe déterminée selon les quatre dominantes suivantes : « Défense et Mémoire », « Sport et jeux olympiques et paralympiques », « Environnement » ou « « Résilience et Prévention des risques ». Les classes dont les projets répondront aux critères de la labellisation obtiendront un financement de leurs actions à hauteur de 1000 euros et la possibilité de participer à un séjour de cohésion.

J'encourage les professeurs de Lettres-Histoire-Géographie- EMC à être force de proposition et à participer à ces projets qui ont pour avantage de fédérer à la fois les élèves et les équipes enseignantes.

Je souhaite à tous une année scolaire épanouissante.

IEN de Lettres-Histoire Géographie

Laura FRANCOISE